



Colomiers, le 23 JUIN 2022

POLE EDUCATION LOISIRS EDUCATIFS ET
ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Service Education Affaires Scolaires
Affaire suivie par Thierry BACA
Tél. : 05. 61. 15. 24. 35

MONSIEUR MOREAU PIERRE
REPRESENTANT API - PARENTS D'ELEVES
DU GROUPE SCOLAIRE HELENE BOUCHER
api.heleneboucher@gmail.com

N/Réf. : CCM/MIR/SC/LM/TB/VM

Objet : Point d'avancement sur les actions en cours
autour du groupe scolaire Hélène Boucher

Monsieur,

Le Service Education-Affaires Scolaires m'a bien transmis votre courriel reçu le 2 juin dernier et référencé ci-dessus en objet.

L'ensemble des points de sécurisation et de circulation aux abords du groupe scolaire ont été partagés à plusieurs reprises avec vous et notamment lors de la rencontre du 3 février 2022.

Entre temps, des aménagements de voirie prévus par Toulouse Métropole ont été réalisés, à savoir :

- La mise en place d'un parcours sécurisé piétons reliant le boulevard du Corps Franc Pommies à l'allée de la Roseraie,
- Et la création d'une « zone de rencontre », allée de la Roseraie.

Concernant votre demande d'installation d'un trottoir en bout de l'allée de la Roseraie, il a été relevé que cela ne desservirait pas de trottoir aux normes, ni de traversée piétonne. Cette solution n'a donc pas été retenue par Toulouse Métropole.

Au sujet de l'étude d'un passage en « zone bleue » du parking, chemin de Millassis, a été également transmis à la Métropole mais l'examen doit être encore approfondi.

Toutefois et comme évoqué lors de cette rencontre, les agents des services du Pôle Qualité-Relation à l'Usager et de la Police Municipale doutent que cette création en « zone bleue » permette de fluidifier la circulation aux heures de pointe.

En effet, l'utilité d'une « zone bleue » n'est avérée que lorsque les places concernées sont utilisées régulièrement comme stationnement de longue durée par les automobilistes.

Par ailleurs, il est à noter que les places de parking autour du groupe scolaire sont également utilisées par les personnels exerçant dans les deux écoles et par ceux des crèches du Château d'Eau et Hélène Boucher.

.../...



Une nouvelle étude sera donc menée à la prochaine rentrée scolaire. Elle sera étendue à l'ensemble des places situées au chemin de Millassis mais également à la rue du Château d'Eau et au chemin des Carrières. Cela devra ainsi permettre de déterminer avec précision l'intérêt de soumettre certains emplacements aux règles de la « zone bleue ».

Au-delà d'éventuels aménagements, il est important de rappeler que la sécurisation des usagers ne pourra être suivie d'effets sans un travail d'éducation et de prévention des familles.

Comme échangé également avec vous lors de cette réunion, la Police Municipale exerce cette fonction à son niveau en parallèle de sa mission de sécurisation, voire de répression lorsque cela s'avère nécessaire.

Nous vous avons fait part d'exemples d'actions de prévention menées dans d'autres écoles par les équipes enseignantes impliquant la participation des élèves. Ces initiatives avaient reçu un accueil très favorable de la part des familles et avaient été porteuses de résultats. Nous avons donc constaté que l'implication des parents, du personnel de l'école et des enfants représentait une plus-value évidente.

A ce jour, force est de constater qu'aucune proposition de projet en ce sens ne m'est encore parvenue. Si des idées de cet ordre étaient amenées à voir le jour, je vous confirme que les services municipaux pourraient vous accompagner, dans la mesure du possible, dans la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation.

En espérant avoir répondu à vos questions, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**LE MAIRE,
P/LE MAIRE,
L'ADJOINTE DÉLÉGUÉE,**



Catherine CLOUSCARD-MARTINATO

Déléguée à l'Education, à la parentalité
et à l'accueil de loisirs éducatifs

Copies à :

- Madame BOUBIDI, Conseillère métropolitaine et Conseillère déléguée
- Madame PETIPREZ, Directrice de l'Elémentaire Hélène Boucher
- Madame D'ARAUJO, Directrice de la Maternelle Hélène Boucher